

Image not found or type unknown



accident de travail

Par **perviol76**, le **13/05/2019** à **17:53**

bonsoir ,

j'ai eu un accident de travail a mon entreprise ecrasement du pied par un chariot élévateur .
j'ai donc subit plusieurs operations et il me restera des sequelles à vie ma question est
esque je peut me retournée contre la personne et l'entreprise qui ma ecraser le pieds cela c
passé en 2017 et ma derniere operation remonte a une semaine suite a cette accident de
travail erconue par le medecin conseil .